



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037568

HAL Id: hceres-02037568

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037568v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

- Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J (déposant)
- Centre Universitaire Jean-François-Champollion

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : Centre Universitaire Jean-François-Champollion

La formation présente de solides objectifs scientifiques, tant sur le plan théorique (comprendre la construction des territoires par les sociétés et les grands enjeux - sociétaux et environnementaux - qui les animent, atteindre un niveau de connaissances universitaires fondamentales, maîtriser la problématisation géographique) que sur le plan méthodologique (collecte et traitement de l'information, maîtrise des outils informatiques, bureautiques, géomatiques, cartographiques) et pratique (terrain). Elle offre un panel de possibilités aux étudiants pour la poursuite de leur cursus vers la professionnalisation, dirigée vers les métiers de l'aménagement du territoire et de l'environnement, la recherche ou l'enseignement. Des enseignements généraux constituent un tronc commun de cours, et un début de spécialisation s'effectue en troisième année. La formation, initiale, offre cinq parcours (deux dès la première année, trois de plus en troisième année): *Géographie, aménagement, environnement*; *Géographie associée à une autre discipline*; *Aménagement et projet de territoire* (APTER); *Tourisme et développement* (TD); *Management et ingénierie des industries du tourisme* (MIIT). Les trois derniers sont des parcours professionnalisants. Les enseignements ont lieu à l'Université Toulouse II - Jean Jaurès sur le campus de Toulouse.

Avis du comité d'experts

Les connaissances et compétences attendues sont en adéquation avec les objectifs poursuivis, tant pour le tronc commun que pour les différents parcours proposés. Le contenu des enseignements est cohérent et progressif de la première à la troisième année : introduction à la géographie, grandes questions environnementales, développement territorial, aménagement des territoires, milieux naturels, géographie de la France, mondialisation et géographie des populations, géopolitique, aires culturelles, épistémologie, spécialité géographie urbaine, physique, rurale, paysage. Ces thématiques sont complétées par diverses unités d'enseignement (UE) méthodologiques (enquête et travail de terrain, cartographie, systèmes d'information géographique). La formation s'articule avec d'autres formations issues de disciplines complémentaires (sciences de l'environnement, sciences de l'ingénieur, anthropologie, sociologie, économie) avec lesquelles des collaborations se matérialisent au sein de l'établissement par l'intervention d'enseignants qui en sont issus. Les partenaires du département de géographie sont nombreux (sociétés, organismes de recherche, collectivités, services de l'Etat, Universités étrangères), mais leur rôle n'est pas spécifié dans le cadre précis de la licence.

L'équipe pédagogique est essentiellement constituée des enseignants-chercheurs et chercheurs (auxquels s'ajoutent des doctorants) du département de géographie, répartis en quatre laboratoires de recherche locaux. Peu d'intervenants sont des professionnels, ce qui est relativement peu surprenant dans une formation de licence générale. Cependant en troisième année de licence (L3) *APTER*, un quart des intervenants sont des professionnels extérieurs, et plus de la moitié pour la L3 *Tourisme et Développement*. Au total, les professionnels représentent 14 % des intervenants de la licence *Géographie et aménagement*. La formation est pilotée par le Département de géographie, constitué de l'ensemble de l'équipe pédagogique qui y est rattachée. Au sein de celle-ci, un coordonnateur pédagogique s'assure plus particulièrement de la cohérence des contenus des enseignements, et il y a un responsable pédagogique par année de licence.

A l'échelle de la mention, les effectifs sont stables (et même en augmentation pour les trois parcours professionnalisants). La troisième année de licence apparaît plus attractive que les deux premières. Les effectifs sont importants à l'échelle de la mention (200 étudiants en moyenne en L1).

Les taux de réussite (taux d'admis rapportés au nombre d'inscrits) sont autour de 40 % en première année, près de 60 % en deuxième année, et un peu plus de 70 % en troisième année. Ils sont en augmentation, tandis que les taux

d'abandon sont en baisse et relativement faibles. Le maigre taux de répondants aux enquêtes sur l'insertion des diplômés rend cette dernière difficile à évaluer. On peut cependant établir que 25 % des diplômés poursuivent en master et qu'il y aurait une réduction des délais d'insertion professionnelle.

Éléments spécifiques de la mention

| | |
|--|--|
| Place de la recherche | La recherche est présente à travers les intervenants qui sont membres des laboratoires de recherche locaux, et apportent ainsi à la formation des étudiants problématiques, outils et méthodologies de la recherche. Les étudiants sont également au contact de la recherche par les « Mercredi de la géographie », qui se présentent environ pour moitié comme des séminaires de recherche effectués par des intervenants extérieurs. |
| Place de la professionnalisation | La professionnalisation est présente de façon correcte au sein de la formation à travers : - les enseignements dirigés vers l'acquisition de compétences professionnelles et méthodologies de travail, et l'acquisition d'une langue vivante ; - les « Mercredi de la géographie » qui présentent aussi des conférences portant sur les métiers débouchés des études de géographie ; - la veille sur les métiers effectuée par les enseignants de la L3 <i>APTER</i> qui profite à l'ensemble de la formation ; - la constitution d'un carnet des anciens. |
| Place des projets et stages | Toutes les licences comportent un stage obligatoire ou facultatif depuis la rentrée 2014. Auparavant, les stages n'étaient que conseillés. Au sein de la formation, ils sont souvent favorisés par les réseaux des anciens désormais en situation professionnelle. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement administratif (pour la convention de stage), d'un soutien pédagogique pour le montage des projets, et d'un encadrement dans la structure d'accueil. Les stages sont d'une durée allant généralement d'une semaine à un mois et demi. Ils occupent une place correcte à l'intérieur de la formation (mais il reste dommage que certains soient particulièrement courts). |
| Place de l'international | L'ouverture internationale se manifeste par l'existence de conventions Erasmus (mais le nombre d'étudiants sortants est faible : 2 ou 3 par an), de la procédure CREPUQ (avec le Canada), de la venue de professeurs invités (4 mois annuels pour le département) et de conventions universitaires bilatérales mais dont les modalités ne sont pas précisées dans le dossier. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement est ouvert en première année, sélectif pour la L3 <i>APTER</i> . Les dispositifs d'aide sont variés (tutorat, soutien pédagogique, enseignants référents, système de bonus, mise à niveau d'urgence en L1) mais décevants pour les étudiants en difficulté. Les passerelles consistent en des conseils prodigués par les enseignants sur la réorientation. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les cours s'effectuent en présentiel pour les étudiants en contrôle continu. Certains enseignements peuvent être suivis à distance pour les autres. La VES (Validation des études supérieures) est pratiquée. Le numérique est présent de façon relativement importante (et grandissante) dans les enseignements au sein de la formation : utilisation de l'Environnement numérique de travail (ENT), cours en ligne, utilisation des ressources numériques, forums, exercices en ligne, utilisation des TICE). |
| Evaluation des étudiants | L'évaluation des étudiants s'effectue par contrôle continu, à l'aide d'évaluations régulières et de natures diverses, et contrôle terminal pour les cas spécifiques. Des délibérations de jurys par unités d'enseignement (UE) ont lieu à la fin de chaque semestre, et au niveau de la licence deux fois par an. |

| | |
|--|--|
| Suivi de l'acquisition des compétences | A l'échelle de l'établissement, le suivi de l'acquisition des compétences est centré sur l'eportfolio, et un Portefeuille d'expérience et de compétences (PEC), avec l'appui d'un enseignant RUN (Réfèrent Usage Numérique). A l'échelle de la formation, le PEC est utilisé pour certaines UE, permettant à l'étudiant de prendre du recul par rapport au travail effectué chaque semestre. |
| Suivi des diplômés | Rien n'est spécifiquement mentionné concernant le suivi des diplômés à l'échelle de la formation. A l'échelle de l'université, il est assuré par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) : des enquêtes sont réalisées 6 à 12 mois après l'obtention du diplôme et des efforts sont portés sur le maintien d'un réseau d'anciens étudiants ; le dispositif est complété par l'utilisation du réseau Viadeo. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Un conseil de perfectionnement n'existe pour le moment que pour le parcours APTER. Il est prévu pour la licence générale à la rentrée 2014-2015. L'évaluation des enseignements par les étudiants est effectuée par un questionnaire établi par l'université et qui leur est envoyé par mail. Les résultats sont pris en compte par la formation, cependant il n'existe pas d'évaluation spécifique aux différents parcours. L'autoévaluation de la formation est réalisée de façon informelle par l'équipe pédagogique. |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation est solide, tant en terme de connaissances que de compétences acquises en vue de la poursuite d'études ou d'une insertion professionnelle à plus court terme. La perspective à la fois généraliste et allant vers une spécialisation progressive est adaptée aux besoins des étudiants.
- Les forts taux de réussite en L3, en particulier pour les trois parcours professionnalisants, sont très encourageants.
- Le parcours tourisme est original dans le cadre d'une formation de licence de *Géographie*.

Points faibles :

- L'aide pédagogique aux publics de L1 reste insuffisante.
- Le suivi des diplômés est restreint.

Conclusions :

Cette formation est de bon niveau, adossée à plusieurs laboratoires de recherche locaux, offrant des parcours diversifiés aux étudiants leur permettant ainsi une ouverture vers des possibilités d'insertion professionnelle variées à plus ou moins long terme (si poursuite d'études). La place de l'international pourrait être renforcée, de même que les procédures d'autoévaluation. Une durée minimale pourrait être instaurée pour les stages, afin qu'elle soit obligatoirement supérieure à une semaine. Il est à souligner enfin que l'équipe pédagogique s'implique fortement dans la réflexion sur la formation et son évolution, ce qui est très positif.

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Géographie et Aménagement

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LI160010906-010725-RT

■ Observations :

1. Imprécision sur le rôle des partenaires (sociétés, organismes de recherche, collectivités, services de l'Etat, universités étrangères) (p. 3)

Le rôle des partenaires socio-professionnels est ancien et systématique pour la L3 Aménagement et Projets de Territoires (APTER), sous la forme de l'accueil de stagiaires, du financement d'ateliers et d'une participation aux enseignements. Quoique plus marginal jusqu'à il y a peu, ce rôle tend à s'affirmer pour la filière générale, là aussi par l'accueil de stagiaires, le financement de travaux étudiants sur projets (UE7 par exemple), la mise à disposition de données (Météo France, INSEE...) ou de produits (CNES, Spot Image), la tenue de conférences, la participation au Conseil de perfectionnement mis en place en 2014...

2. Faiblesse et imprécision sur la longueur des stages (p. 4)

Les années 2014-2015 et 2015-2016 sont des années d'expérimentation du stage de licence qui deviendra obligatoire à la rentrée 2016. L'expérience de l'année en cours a conduit à en fixer la durée minimale à 15 jours.

3. Précisions sur les modalités des conventions bilatérales avec des universités étrangères (p. 4)

Les conventions bilatérales avec des universités étrangères permettent essentiellement à nos étudiants d'effectuer leur stage à l'étranger, assorti éventuellement d'une aide à la mobilité de la part du service des Relations Internationales de l'UTJJ, et de faciliter des échanges d'enseignants.

4. Insuffisance relative des dispositifs d'aide à la réussite (p. 4)

Dans le contexte d'une réduction des financements spécifiques et face au constat que les dispositifs formels habituels étaient relativement inefficaces pour les étudiants, notamment ceux qui en avaient le plus besoin, le Département a opté pour des aides pédagogiques plus directes, plus fondamentales. Par exemple, la mise en place dans plusieurs UE, d'un contrôle réellement continu (réellement soutenu et régulier au fil des semestres) constitue une réelle aide à la réussite (meilleure assiduité aux cours, meilleur taux de présence aux examens et meilleures évaluations).

5. Pas de suivi des diplômés par le Département (p. 5)

Le suivi des diplômés est pris en charge au niveau de l'établissement par le biais de l'OVE. Le Département préfère éventuellement assister l'OVE dans sa mission de contact des anciens étudiants (coordonnées, relances auprès des étudiants...) que de s'engager dans un dispositif propre dont les données n'auraient de toute façon pas le caractère officiel et la reconnaissance de celles de l'OVE.

6. Renforcement des procédures d'autoévaluation (Conclusions)

Si on peut toujours mieux faire, le Département tient à rappeler à propos de l'autoévaluation des enseignements que :

- sans que cela soit systématisé, la majorité des UE organisent chaque année un bilan des enseignements sur la base d'un questionnaire simple soumis aux étudiants ;
- il a été le seul au sein de l'UFR SES à mener en 2012-2013 sous la houlette de G. Thuillier une enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants (ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS - 2013). L'ensemble des enseignants s'est prononcé favorablement à la reconduite de cette évaluation des enseignements par les étudiants lors d'une AG en janvier 2014, tout en soulevant l'investissement nécessaire pour sa réalisation, qui a relevé pour cette première d'une forme de bénévolat.

7. Durée minimale pour les stages

Cf. point 2 supra